



# GUIDE DE LA FAMILLE D'ACCUEIL

# TABLE DES MATIÈRES

Accueillir un élève chez vous — Une expérience unique .....	3
Le Programme d'élèves internationaux de la Nouvelle-Écosse.....	4
Les pays des élèves.....	5
Devenir une famille d'accueil.....	5
Les familles d'accueil s'engagent à .....	6
Les familles d'accueil ne sont pas responsables .....	8
Vous préparer à l'arrivée de votre élève .....	9
L'arrivée de l'élève .....	11
Le choc culturel et les élèves étrangers .....	13
Les premières semaines.....	14
Les voyages de l'élève .....	18
Assurance médicale .....	20
Remboursement des familles d'accueil .....	21
Utilisation du téléphone, d'Internet et de l'ordinateur.....	21
Départ .....	22
Retour au NSISP.....	23
Soutien à la famille d'accueil.....	23
Lignes directrices pour un séjour en famille d'accueil réussi .....	24




# ACCUEILLIR

## UN ÉLÈVE CHEZ VOUS — UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Devenir une famille d'accueil pour un élève d'un pays étranger et d'une culture différente est à la fois une expérience enrichissante qui peut néanmoins présenter certains défis. En accueillant des élèves étrangers dans nos maisons, nous pouvons former des amitiés qui dureront toute une vie.

En partageant votre maison avec un élève et en lui offrant des conseils, votre famille devient une partie importante de sa vie.



## LE PROGRAMME D'ÉLÈVES INTERNATIONAUX DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Le Programme d'élèves internationaux de la Nouvelle-Écosse (NSISP) a été lancé en 1997. Il s'agit d'une initiative conjointe des sept commissions scolaires anglophones et du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Le NSISP offre des programmes éducatifs aux élèves de plus de 30 pays, ainsi que la possibilité d'apprendre notre langue et notre culture. Le NSISP s'engage à créer des citoyens du monde en favorisant la compréhension interculturelle, ainsi qu'en favorisant les possibilités d'éducation internationale pour les élèves néo-écossais et les élèves du monde entier.

Le NSISP recrute ses futurs élèves en faisant de la publicité dans divers pays grâce à des foires internationales sur l'éducation et à des agents contractuels en éducation. Ces agents agissent à titre de représentants du NSISP non seulement pour recruter des élèves, mais aussi pour les aider à présenter leur demande et à organiser leur voyage. Ils assurent également la liaison entre le NSISP et les parents de l'élève pendant son séjour au Canada.

Les élèves sont acceptés dans le programme selon leurs rendement académique, leur capacité d'adaptation, leur maîtrise de l'anglais et leur bonne santé. Tous les élèves qui viennent étudier au pays plus de six mois doivent obtenir un permis d'études. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est le ministère du gouvernement canadien responsable de délivrer les permis d'études. Le NSISP a établi des liens avec des conseillers en immigration de la Nouvelle-Écosse. Ces conseillers peuvent être embauchés par les élèves s'ils ont besoin d'aide pour renouveler leur permis d'études ou encore pour obtenir un permis d'études s'ils choisissent de prolonger leur programme.

Lorsque les élèves présentent une demande d'admission pour étudier en Nouvelle-Écosse, le NSISP examine leur demande et, si elle est acceptée, l'assigne à l'une des commissions scolaires. La commission scolaire place ensuite l'élève dans l'une de ses écoles participantes. Le choix de l'école est souvent déterminé par la disponibilité d'un logement en famille d'accueil approprié dans la région.

## LES PAYS DES ÉLÈVES

Le NSISP travaille en étroite collaboration avec des agents du monde entier pour faire venir des élèves dans la province. Les élèves viennent du monde entier, notamment de Belgique, du Brésil, de Chine, de Colombie, de République tchèque, d'Allemagne, de Hong Kong, d'Italie, du Japon, du Mexique, de Corée du Sud, d'Espagne, des Pays-Bas, de Thaïlande et de Turquie.

## DEVENIR UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Les familles qui souhaitent devenir des familles d'accueil doivent communiquer avec la commission scolaire de leur région et parler avec le représentant du Programme d'élèves internationaux. Après s'être entretenue avec le représentant du NSISP, la famille recevra de l'information qu'elle pourra lire attentivement. Le représentant du NSISP fait ensuite un suivi auprès de la famille et organise une visite à domicile pour s'assurer que celle-ci répond aux exigences d'accueil. À cette étape, la famille d'accueil devra remplir la documentation demandée, dont un profil de la famille d'accueil, ainsi que les documents nécessaires à la vérification du casier judiciaire, y compris une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables (VAPV) et une vérification du registre des cas d'enfants maltraités (REM). Une vérification VAPV et la REM sont obligatoires et nécessaires pour chaque résident ou visiteur régulier du foyer âgé de plus de 18 ans. Ces vérifications seront mises à jour au besoin par la commission scolaire ou si un nouveau résident entre dans le foyer.

Les premières visites à domicile permettent aux familles de poser des questions et de recueillir plus d'information sur le programme et au représentant du NSISP d'évaluer le caractère adéquat de la famille. Les coordonnateurs d'hébergement en famille d'accueil sont également tenus de visiter la maison au moins une fois par semestre.

Lorsque tout a été approuvé, le représentant du NSISP jumelle un élève avec une famille d'accueil. Les jumelages sont basés sur les intérêts de la famille et de l'élève, ainsi que sur les préférences de la famille et de l'élève.

Le NSISP est chargé de veiller à ce que les élèves soient logés dans un environnement où toutes les parties se sentent en sécurité. Les familles d'accueil doivent informer le personnel du programme si elles estiment que leur sécurité est menacée, si elles sont victimes de violence familiale ou si elles réclament un engagement de ne pas troubler l'ordre public, une ordonnance de protection, etc.

## LES FAMILLES D'ACCUEIL S'ENGAGENT À

- Offrir un milieu familial amical et accueillant qui tient compte des besoins physiques, sociaux et affectifs de l'élève.
- Fournir une vérification VAPV et REM pour chaque membre du foyer âgé de plus de 18 ans avant l'accueil et mettre à jour toute la documentation demandée par la commission scolaire.
- Offrir un lieu d'hébergement meublé dans une chambre individuelle dotée des éléments suivants : un lit, une commode, un placard ou une penderie et une fenêtre de sortie de secours. La famille offrira également Internet, de la nourriture pour trois repas sains par jour et une chaleur chaude et réconfortante pendant les mois d'hiver.
- Faciliter une discussion concernant les règles du foyer avec l'élève à son arrivée et examiner les raisons pour lesquelles les coutumes et les normes canadiennes / locales / familiales s'appliquent.
- Au besoin, permettre au coordonnateur d'hébergement ou à une personne désignée d'avoir accès à la chambre de l'élève.
- Accueillir et intégrer l'élève dans la famille, l'aider à poursuivre ses champs d'intérêt parascolaires, y compris en l'aidant à se déplacer dans une mesure raisonnable.
- Aviser immédiatement le Centre d'éducation lorsque les renseignements concernant le ménage changent (p. ex., une nouvelle personne emménage dans la maison, un nouveau numéro de téléphone, un nouvel animal domestique, etc.).
- Maintenir une assurance habitation et une assurance biens adéquates pour couvrir un élève étranger vivant à la maison.
- Compléter un programme d'orientation annuel obligatoire pour les familles d'accueil offert par le Centre d'éducation.
- Communiquer avec le coordonnateur d'hébergement si des problèmes importants surviennent avec les élèves.
- Garder confidentiels tous les renseignements concernant les élèves, comme l'exige la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les renseignements personnels concernant les élèves ne seront partagés qu'avec le NSISP.

- Comprendre que même si une famille d'accueil a été approuvée, il n'y a aucune garantie que la famille d'accueil se verra assigner un élève.
- Reconnaître que les élèves ne peuvent pas consommer de drogues ou d'alcool et communiquer avec le coordonnateur d'hébergement immédiatement si cela se produit. Reconnaître de plus qu'il est interdit de fournir des drogues ou de l'alcool à un élève dans quelque situation que ce soit, y compris lors de vacances ou de célébrations.
- Permettre à l'élève d'assister à des fêtes et comprendre que chaque fête est sujette à la décision des parents d'accueil. Les parents d'accueil vivent dans la communauté et peuvent donc confirmer qu'il s'agit d'une fête sécuritaire. Les familles d'accueil qui ont des questions concernant les fêtes et la sécurité lors de ces événements sont encouragées à communiquer avec leur coordonnateur d'hébergement.
- Communiquer avec leur coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil si elles doivent s'absenter pour la nuit, car les élèves ne doivent pas passer la nuit seuls à la maison, sans surveillance. Le coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil peut confirmer qui sera désigné comme accompagnateur approprié.
- Comprendre qu'en cas d'incompatibilité entre l'élève et la famille d'accueil, le coordonnateur d'hébergement déterminera si une solution satisfaisante peut être trouvée. Au besoin, il est entendu qu'un élève peut être déplacé.
- Informer le personnel du programme si elles estiment que leur sécurité est menacée, si elles (ou tout autre membre du foyer) sont victimes de violence familiale, si elles font l'objet d'une enquête criminelle ou si elles réclament un engagement de ne pas troubler l'ordre public, une ordonnance de protection, etc.
- Un élève peut être retiré si un membre du foyer fait l'objet d'une enquête criminelle.

***\*\*Les propriétaires sont tenus d'avoir une assurance responsabilité civile du propriétaire et tout accident survenant à la maison mettant en cause des élèves internationaux doit être couvert par leur régime d'assurance.\*\****

## LES FAMILLES D'ACCUEIL NE SONT PAS RESPONSABLES...

### Des finances des élèves

Les élèves sont responsables d'ouvrir de leur propre compte bancaire. Les familles d'accueil peuvent les aider avec ce processus. Les familles d'accueil ne sont pas responsables de leur fournir une allocation, de surveiller leurs dépenses ou de leur prêter de l'argent. Si les hôtes estiment que leur élève ne reçoit pas assez d'argent de la part de son domicile ou qu'il dépense au-delà de ses moyens, ils devraient communiquer avec le représentant du programme de leur région.

### Des articles personnels

Les élèves sont responsables d'acheter leurs propres articles de toilette, fournitures scolaires, abonnements à des clubs, activités sociales, etc. Toutefois, si la famille invite son élève à un repas ou à une activité sociale, elle doit en assumer les coûts.

### De la supervision alimentaire

Les familles ne sont pas responsables de l'alimentation de l'élève, quelle qu'elle soit, y compris pour ses croyances personnelles ou religieuses. Les familles sont toutefois responsables de fournir des repas et des collations santé. Les familles d'accueil doivent être mises au courant de toute préoccupation diététique (sans gluten, végétarien, etc.) indiquée sur la demande.





## VOUS PRÉPARER À L'ARRIVÉE DE VOTRE ÉLÈVE

Un séjour en famille d'accueil réussi a lieu lorsque tous les membres de la famille pensent qu'accueillir un élève étranger à la maison est une bonne idée. Si un membre de la famille n'est pas d'accord, cela peut causer des problèmes tout au long de l'année scolaire. Dans une telle situation, la famille devrait peut-être repenser son offre d'hébergement.

Une fois l'élève placé, sa famille peut commencer à préparer sa chambre à coucher. Les articles essentiels pour votre élève comprennent un lit, un bureau et un endroit où ranger ses vêtements et d'autres articles personnels.

Articles facultatifs :

- Radio-réveil
- Tableau d'affichage (si les familles ne veulent pas d'articles attachés aux murs)
- Calendrier
- Lampe de lecture
- Couvertures supplémentaires (beaucoup d'élèves viennent de climats plus chauds)
- Autres petits détails

Les élèves devraient également avoir :

- Un jeu de clés de la maison
- Une liste des numéros de téléphone importants (personnes-ressources de la famille d'accueil, police, personnes-ressources en cas d'urgence, etc.)

Lorsqu'un élève est placé dans votre famille, l'élève reçoit une lettre présentant son école, sa communauté, votre famille et vos coordonnées (courriel et numéro de téléphone). **Le NSISP conseille aux élèves, par l'intermédiaire de leurs agences respectives, de communiquer d'abord avec la famille d'accueil. Bien qu'il puisse être tentant de communiquer avec votre élève, veuillez attendre qu'il communique avec vous.** De cette façon, vous êtes certains que l'élève a reçu vos coordonnées. Veuillez vérifier le dossier de courrier indésirable de votre adresse courriel pour vous assurer que leurs messages ne s'y trouvent pas, car les élèves utilisent souvent des programmes de courriels propres à leur pays qui pourraient être considérés comme indésirables par la vôtre.

Lorsque vous commencez à communiquer avec votre élève par courriel, vous disposez d'un excellent moyen pour en apprendre davantage sur sa personnalité, ses goûts et ses attentes. En retour, la famille naturelle de l'élève peut en apprendre davantage sur la famille avec laquelle son enfant vivra pendant ses études. C'est très important pour certaines familles naturelles, qui se préparent à envoyer leur enfant vivre dans un nouveau pays. Cette correspondance permettra également à votre première rencontre d'être moins gênante.



Le NSISP recommande aux familles de se familiariser avec le pays d'origine de leur élève. Cela permet de mieux comprendre sa culture et de combler le manque de communication, car les familles d'accueil peuvent alors poser des questions sur le pays d'origine de leur élève. Les familles peuvent demander des copies des *Culturegrams* du pays de l'élève à leur coordonnateur d'hébergement.

Le NSISP administre un programme d'ambassadeur dans les écoles secondaires de sa région. Les ambassadeurs sont choisis par les écoles et les représentants de la commission scolaire. Ils reçoivent une formation sur la façon d'accueillir et d'aider les élèves étrangers dans le cadre d'un camp d'une durée de deux jours qui se déroule au mois d'août. Les ambassadeurs aident les élèves en leur proposant un large éventail d'activités, des premiers jours d'école en passant par les événements sociaux et l'inscription à des équipes ou à des clubs. Ils présenteront également à l'élève l'agent de liaison international de l'école. Il est également utile que la famille d'accueil connaisse des élèves canadiens de la région qui ont sensiblement le même âge que l'élève étranger pour leur faire savoir qu'ils serviront d'hôtes. Plus l'élève étranger aura d'amis canadiens, plus ses premières semaines seront faciles, car il se sentira beaucoup moins seul.

## L'ARRIVÉE DE L'ÉLÈVE

Lorsque les familles d'accueil ont commencé à communiquer avec leur élève, elles peuvent obtenir des renseignements concernant l'arrivée de leur vol. Si vous obtenez cette information, veuillez la transmettre au coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil afin que ces renseignements puissent être vérifiés auprès de l'agent. **Considérez cette information comme provisoire! Le coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil ou le gestionnaire du programme confirmera les vols.**

Pendant les périodes de pointe, les horaires changent souvent et les agents essaient d'obtenir les vols les plus économiques pour les élèves. Les choses peuvent donc changer à la dernière minute.

Au moins un membre de la famille d'accueil doit être à l'aéroport pour accueillir l'élève à son arrivée. Un représentant du NSISP sera également présent pour s'assurer que l'arrivée et le départ se déroulent en toute sécurité avec la famille d'accueil. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter les *Procédures d'arrivée et de départ pour les familles d'accueil*.

Le NSISP encourage les familles à fabriquer leurs propres affiches colorées pour accueillir leur élève. Les familles peuvent aussi accueillir leurs élèves avec des ballons, des fleurs ou des petits cadeaux.

Les vols internationaux, combinés aux changements de fuseaux horaires, aux conditions météorologiques, à la nourriture et aux inconvénients de la montée d'adrénaline initiale, peuvent épuiser l'élève. Il se peut même que l'élève soit passé le point d'épuisement et qu'il veuille tout faire. Quand un élève arrive dans sa famille d'accueil, l'excitation est à son comble. Pendant les premières heures, les élèves peuvent ne pas être fatigués du tout et vouloir en faire autant que possible. Cependant, après leur long voyage, certains élèves seront fatigués ou en décalage horaire. Certains auront très faim et d'autres n'auront pas faim du tout ou encore, ne voudront peut-être pas manger pendant une ou deux journées. Rappelez-vous que le fait d'être excité et de vivre dans un fuseau horaire différent peut produire des comportements variés. Certains élèves s'adaptent rapidement à leur nouveau domicile, tandis que d'autres prennent beaucoup plus de temps.

En arrivant de l'aéroport avec l'élève, montrez-lui sa chambre à coucher et faites-lui visiter la maison. Assurez-vous que ses documents (passeport, billet d'avion aller-retour, etc.) soient rangés dans un endroit sûr. Dites-leur où sont les choses et comment elles fonctionnent. Cependant, compte tenu de l'excitation des premières heures, il est possible que les élèves ne se souviennent pas de tout ce que leur famille d'accueil leur a dit.

Mettez-vous dans la peau d'un élève qui se réveille dans une maison étrangère et anticipez les questions qui pourraient survenir. N'oubliez pas que plus l'élève recevra d'aide pratique, plus l'élève se sentira à l'aise. N'ayez pas peur d'expliquer des choses simples. Dans une nouvelle culture, même les petites choses sont nouvelles. Souvenez-vous aussi que les familles ont une façon bien établie d'interagir et de fonctionner au quotidien. Ajouter une nouvelle personne à cet ensemble est un choc pour tous les membres de la famille. Soyez clair et direct avec l'élève et abordez les problèmes et les questions avec un esprit ouvert. Au cours des premières semaines du programme, tant la famille que l'élève vivent bien souvent des moments d'hésitation et de confusion. Le fait d'établir la place de l'élève au sein de la famille d'accueil entraîne souvent des moments difficiles. C'est tout à fait normal. Cependant, une fois ces choses réglées, tout le monde peut se concentrer à créer des liens intéressants et enrichissants. **Rappelez-vous : soyez patient avec votre élève.**



# LE CHOC CULTUREL ET LES ÉLÈVES ÉTRANGERS

Le choc culturel touche tous les élèves étrangers à des degrés divers. Lors de l'orientation, les représentants du NSISP discuteront du choc culturel et des façons de gérer ce problème. Quatre phases qu'il faut connaître :

## 1. La lune de miel

Les élèves sont emballés par leurs nouvelles expériences et leur nouvel environnement. Ils commenceront à associer le Canada à leur pays d'origine. Ils chercheront également des similitudes entre les deux pays, ce qui les aidera à se sentir plus à l'aise.

## 2. Le choc

Les élèves commencent à se sentir un peu désorientés. Ils commenceront à remarquer les différences entre la vie au Canada et la vie à la maison. C'est à ce stade que l'élève peut être le plus sévèrement atteint du mal du pays. La majorité des élèves ne présentent pas de symptômes marqués, mais certains peuvent se sentir plus fatigués ou avoir besoin de passer plus de temps seuls, sans leur famille d'accueil. La communication est importante pendant cette période, car l'élève pourrait vouloir parler de ses sentiments.

## 3. Rétablissement

Les élèves se sentent plus à l'aise, détendus et en sécurité dans leur environnement.

## 4. Comme un poisson dans l'eau

Les élèves font maintenant partie de la famille. Ils commenceront à apprécier les différences qu'offre leur nouvelle vie. Ils feront également preuve d'une plus grande confiance et se sentiront comme à la maison avec leur famille d'accueil.

Les élèves passeront par ces étapes à des rythmes différents et certains d'entre eux n'éprouveront peut-être pas de choc culturel. Pour la plupart des élèves, le choc culturel est temporaire. Avec un peu de compréhension, ainsi que des conseils de la part de leur famille d'accueil, les élèves peuvent récupérer rapidement.



## LES PREMIÈRES SEMAINES

Les premiers jours et les premières semaines du programme peuvent être difficiles pour les élèves étrangers et leurs familles d'accueil. Le NSISP suggère aux élèves et aux familles d'accueil de profiter de cette période pour apprendre à mieux se connaître. Voici les points que les familles pourraient vouloir aborder :

### 1. La nourriture

Habituellement, à leur arrivée, les élèves ne mangent pas beaucoup. Imaginez que vous avez été déraciné, que vous devez vivre dans une famille d'une autre culture et que vous devez manger de la nourriture différente. Il peut s'écouler une semaine ou deux avant que les élèves ne commencent à manger normalement. Il peut être une bonne idée d'emmener votre élève faire un tour à l'épicerie pour découvrir certains de ses aliments préférés. Certains élèves ont de la difficulté à s'adapter à la nourriture canadienne, car elle peut être différente de celle de leur pays d'origine (moins épicée, trop d'amidon, etc.).

### 2. La supervision

Avant de commencer ce programme international, il est impératif que les élèves et leurs parents comprennent que les élèves seront soumis aux règles et aux procédures de leur famille d'accueil. Conformément à ce qui précède, les libertés de l'élève peuvent varier de celles de sa propre maison. Cela fait partie de l'expérience. Toutes les règles raisonnables doivent être respectées. En cas de divergence, nous encourageons les élèves à communiquer avec leur coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil pour discuter de leurs questions ou préoccupations concernant la politique de la famille d'accueil. De plus, tous les élèves ont droit à une intimité de base dans leur famille d'accueil. Cependant, à sa discrétion, la famille d'accueil se réserve le droit de fouiller dans n'importe quelle pièce ou n'importe quel objet de la maison. Les élèves ne peuvent pas rester seuls à la maison toute la nuit, sans surveillance.

### 3. La langue

Les élèves peuvent avoir de la difficulté à discuter avec leur nouvelle famille et leurs nouveaux amis, ainsi qu'à les comprendre. Le NSISP suggère aux familles et aux amis de parler lentement et d'essayer d'éviter les expressions locales. Aidez votre élève avec sa prononciation et à faire des phrases complètes. En peu de temps, l'élève parlera comme n'importe quel membre de la famille. Voici une recommandation amusante : étiquetez les objets de votre maison (réfrigérateur, chaise, bureau, etc.) pour aider votre élève à trouver le mot s'il éprouve des difficultés.

### 4. Les manières

Ce que nous percevons comme de bonnes manières peut être complètement différent dans un autre pays. Dans certaines régions du monde, le silence et le manque de curiosité sont considérés comme grossiers. Cependant, dans d'autres cultures, c'est un signe de respect. Dans certaines cultures, les gens ne disent pas merci et s'il vous plaît aussi facilement que nous le faisons au Canada. D'un autre côté, dans certaines cultures, cela serait considéré comme incroyablement poli selon nos normes. Le niveau de modestie d'un élève peut être très différent du vôtre. Veuillez consulter le Culturegram du pays en question pour en savoir plus sur les bonnes manières.

### 5. Transport

La majorité de nos élèves viennent de grandes villes où les transports en commun sont facilement accessibles et ils ont de la difficulté à compter sur leur famille d'accueil pour les conduire à leurs activités. Pour cette raison, il se peut qu'ils se plaignent de leur emplacement. Il faut expliquer à l'élève que c'est la réalité pour de nombreux endroits au pays; l'élève s'y adaptera. Il est conseillé de travailler avec d'autres familles pour faire du covoiturage. Le NSISP ne recommande pas de facturer des frais de transport aux élèves. Traitez votre élève étranger de la même façon que votre propre enfant. Veuillez noter : Le NSISP interdit aux élèves de conduire pendant qu'ils participent au programme. Les élèves peuvent suivre un cours de conduite et obtenir leur permis s'ils ont la permission de leurs parents naturels. Ils peuvent seulement conduire la voiture de cours et ne peuvent pas conduire du tout une fois qu'ils ont obtenu leur permis.

## 6. École et amis

Tous les élèves étrangers doivent fréquenter l'école. Ils doivent également faire un effort dans leurs études. Certains élèves prétendent qu'ils ne sont pas ici pour obtenir des crédits scolaires et qu'ils n'ont donc pas besoin de faire leurs devoirs ou leurs travaux. Il vaut la peine de leur rappeler les règles et les attentes du programme. Encourager l'élève à s'inscrire à des activités parascolaires est un excellent moyen de lui permettre de rencontrer de nouveaux élèves. Cela fait partie de l'entente que l'élève a signée en s'inscrivant au NSISP. C'est aussi une façon de rendre son séjour au Canada plus riche et plus mémorable. Si les cours vous préoccupent, veuillez en discuter immédiatement avec le coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil. Les élèves ne peuvent pas changer de cours sans la permission du bureau du NSISP.

## 7. Sensibilité culturelle

Les élèves viennent de pays et d'horizons très variés. Leurs coutumes concernant la propreté, c'est-à-dire les douches, la lessive, etc., peuvent varier grandement des nôtres. Il en est de même pour l'espace personnel, c'est-à-dire serrer la main, faire des câlins et les bonnes manières à table. Nous encourageons les familles à entre autres discuter de ces différences culturelles avec leurs élèves le plus tôt possible. Lire le Culturegram est aussi une bonne façon de se sensibiliser à la culture.





## VISITES FAMILIALES

Les visites de la famille naturelle sont encouragées, bien que certains élèves trouveront ces visites dérangementes. Les élèves entrent dans une routine et font partie d'une famille canadienne. Ils trouvent parfois stressant d'harmoniser cette réalité avec la présence de membres de leur famille naturelle. Il s'agit toutefois d'une expérience très positive et d'une merveilleuse occasion pour les parents d'accueil de rencontrer les parents de leurs élèves. Il n'est pas recommandé que les familles naturelles rendent visite pendant les périodes des examens ou pendant les six premières semaines du programme.

Le NSISP ne recommande pas aux familles de rester dans la famille d'accueil de leur enfant. Ils devraient trouver leur propre endroit où loger. Les familles d'accueil ne sont pas responsables de l'hébergement, du transport ou des repas des familles de leurs élèves en visite en Nouvelle-Écosse. Nous encourageons les familles d'accueil à offrir l'hospitalité de la Nouvelle-Écosse. Accueillir la famille naturelle de l'élève pour un repas à la maison est un geste qui sera toujours apprécié.





## LES VOYAGES DE L'ÉLÈVE

Les élèves sont encouragés à voyager et à visiter d'autres endroits au Canada. Si l'élève prévoit voyager à l'extérieur de la province sans ses parents d'accueil, ses parents doivent donner une autorisation écrite à cet effet. Les voyages personnels désignent tout déplacement qui ne fait pas partie d'un voyage ou d'un événement organisé par une école, le conseil scolaire ou le Programme d'élèves internationaux de la Nouvelle-Écosse.

**Veillez noter :** Les voyages personnels désignent tout déplacement qui ne fait pas partie d'un voyage ou d'un événement organisé par une école, le conseil scolaire ou le Programme d'élèves internationaux de la Nouvelle-Écosse. **La directrice ou le directeur de la commission scolaire décide si l'élève peut voyager.**

La politique du NSISP concernant les voyages stipule ce qui suit :

Dans les Maritimes

(Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard)

- **Voyage autonome :** les élèves doivent recevoir l'approbation de leur famille d'accueil, du coordonnateur d'hébergement ou du gestionnaire / directeur du programme, ainsi que le consentement de leur tuteur.
- **Voyage avec leur famille d'accueil :** les élèves doivent recevoir l'approbation du coordonnateur d'hébergement ou du gestionnaire / directeur du programme, ainsi que le consentement de leur tuteur.

À l'extérieur des Maritimes  
(Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard)

- **Voyage autonome :** les élèves doivent obtenir l'approbation de leur famille d'accueil, du coordonnateur d'hébergement ou du gestionnaire / directeur du programme, ainsi que la permission écrite, en anglais, de leurs parents naturels. Ils doivent être accompagnés d'un adulte responsable (âgé d'au moins 25 ans). Ils doivent demander l'approbation de leur agent et de leur famille d'accueil deux semaines avant le voyage et présenter le formulaire de voyage du NSISP.

- **Voyage avec leur famille d'accueil :** les élèves doivent obtenir l'approbation du gestionnaire / directeur du programme, ainsi que la permission écrite, en anglais, de leurs parents naturels. Les élèves doivent présenter le formulaire de voyage du NSISP.

L'élève est responsable de tous les frais occasionnés par le voyage. **Avant de réserver un vol ou de mettre leur voyage au point, les élèves doivent remplir le formulaire de voyage du NSISP et le présenter au gestionnaire / directeur du programme pour qu'il soit autorisé.**

**Veillez noter :** au Canada, il est illégal pour un mineur non accompagné de louer une chambre d'hôtel et cette pratique ne peut être appuyée par le NSISP. De plus, les élèves ne peuvent pas servir de chaperons pour d'autres élèves.

Le NSISP demande aux familles d'accueil de l'informer avant d'emmener leur élève faire un voyage de plus d'une journée. Le NSISP doit savoir où joindre l'élève ou sa famille en cas d'urgence. Les familles d'accueil sont tenues de remplir un formulaire « J » pour voyager avec leur élève.

## ASSURANCE MÉDICALE

Les élèves bénéficient d'une couverture médicale par l'entremise de Croix Bleue Medavie. Les élèves paient leur couverture médicale lorsqu'ils paient les frais du programme. Ils recevront une carte indiquant qu'ils sont couverts par Croix Bleue Medavie. Il est recommandé de prendre une photo de cette carte au cas où elle se perdrait.

Dans certains cas, si une intervention est effectuée à l'hôpital, Croix Bleue Medavie reçoit une facture directement de l'hôpital. Toutefois, il arrive parfois qu'un élève doive payer d'avance pour un service, pour ensuite être remboursé par Croix Bleue Medavie lorsque sa facture et son formulaire de réclamation ont été reçus. L'élève doit avoir un compte bancaire pour obtenir un remboursement.

Croix Bleue Medavie ne couvre pas les visites ordinaires chez le dentiste. Toutefois, l'assurance couvrira les frais de dentiste si la visite est le résultat d'un accident.

Si un élève est blessé ou a besoin de soins médicaux, vous devez remplir le formulaire de rapport d'accident de l'élève et le présenter au représentant de votre commission scolaire. Pour obtenir plus de renseignements sur l'assurance Croix Bleue Medavie pour les élèves étrangers, veuillez consulter leur site Web : [www.nsispinsurance.ca](http://www.nsispinsurance.ca)

- Les maladies comme la toux et le mal de gorge ne requièrent généralement pas une visite chez le médecin.
- Votre famille d'accueil vous aidera à décider si vous devez consulter un médecin.
- Vous devrez ensuite choisir entre une clinique sans rendez-vous et un hôpital.
- Les cliniques sans rendez-vous ont des temps d'attente plus courts et sont mieux adaptées aux situations qui ne sont pas des urgences. Faites confiance à vos parents d'accueil, car ils vous traiteront de la même manière qu'ils se traiteraient eux-mêmes ou qu'ils traiteraient leurs propres enfants.

## REMBOURSEMENT DES FAMILLES D'ACCUEIL

Les familles d'accueil reçoivent un remboursement mensuel de la part de leur commission scolaire. Les familles d'accueil ne reçoivent pas de paiement provenant directement de l'élève ou de sa famille. Si vous éprouvez un problème de paiement, veuillez communiquer avec votre coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil.

## UTILISATION DU TÉLÉPHONE, D'INTERNET ET DE L'ORDINATEUR

Lorsque les élèves arrivent, les familles d'accueil doivent établir les règles concernant l'utilisation du téléphone, d'Internet et de l'ordinateur, et s'assurer que leur élève comprend ces règles familiales.

La plupart des élèves apportent leurs propres appareils électroniques, mais d'autres utilisent les ordinateurs du foyer. Il est important que les familles d'accueil comprennent qu'elles ont le droit et la responsabilité de surveiller et de restreindre l'utilisation de toute technologie, le cas échéant. Les familles qui imposent des limites de temps à leurs propres enfants peuvent également imposer des limites de temps à leurs élèves étrangers. Si cet élément devient problématique, veuillez vous adresser à votre coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil.



## DÉPART

La fin du semestre peut être un moment très émouvant pour les élèves et pour leurs hôtes. Ils peuvent avoir l'impression que la fin d'un semestre ou de l'année est arrivée rapidement et subitement. Voici quelques conseils pour aider votre élève à se préparer à son départ :

- Au besoin, aidez-le à fermer son compte bancaire.
- Faites un test d'empaquetage avec ses valises. Les compagnies aériennes sont très strictes en ce qui concerne les limites de poids. Il est préférable de vérifier les bagages
- avant d'arriver à l'aéroport, afin d'éviter de devoir tout remballer parce qu'un sac est trop lourd.
- Assurez-vous qu'il sache où se trouvent son passeport et son billet d'avion, et gardez ces documents en sécurité.
- Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter les procédures d'arrivée et de départ pour les familles d'accueil.

Bien qu'il soit tentant de permettre à votre élève de rester une semaine ou deux de plus après la fin des cours, les élèves cessent d'être considérés comme des participants du NSISP après le 30 juin. À cette date, leur assurance médicale aura également expiré.

Le NSISP ne s'occupe pas du programme d'hébergement en famille d'accueil en juillet ou en août. Même si les élèves demandent à rester dans leur famille d'accueil pour l'été, ils ne sont pas autorisés à le faire. Pour accueillir un élève pendant l'été, la famille d'accueil doit être légalement et financièrement responsable de celui-ci. Le NSISP n'offre aucun soutien pendant les mois d'été. De plus, le NSISP croit que les familles d'accueil ont besoin d'un répit pour refaire le plein d'énergie avant le mois de septembre. Si une famille d'accueil choisit de continuer à accueillir son élève pendant les mois d'été, ce qui va à l'encontre des règles du NSISP, il se peut que l'on ne demande plus à cette famille d'accueillir des élèves dans les années à venir.

Si un élève ne peut pas retourner dans son pays d'origine, il peut s'inscrire au camp d'été ALS offert à Truro, ou à un autre programme de son choix.



## RETOUR AU NSISP

Tous les permis d'études et les visas d'élèves ont une date d'expiration. Si votre élève souhaite prolonger son visa ou son permis d'études, le coordonnateur local d'hébergement en famille d'accueil peut lui fournir les coordonnées de consultants en immigration approuvés. Le NSISP et la famille d'accueil ne sont pas autorisés par la loi à aider l'élève dans cette tâche. Il est possible que les élèves aient besoin de passer un examen physique complet pour que leur prolongation soit approuvée. L'examen peut coûter environ 200 \$ CAN.

## SOUTIEN À LA FAMILLE D'ACCUEIL

Le NSISP offre du soutien à toutes les familles d'accueil qui participent au programme. En cas de problème, les familles d'accueil peuvent parler à leur coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil ou au représentant de la commission scolaire. Elles disposent également d'un réseau d'autres familles d'accueil pour les aider. Le NSISP reconnaît que sans le soutien de ces familles, il ne continuerait pas à croître et à avoir du succès.

## LIGNES DIRECTRICES POUR UN SÉJOUR EN FAMILLE D'ACCUEIL RÉUSSI

- Accueillez l'élève à la maison avec attention et compréhension. Rappelez-vous qu'à son arrivée, l'élève peut avoir le mal du pays. Vous devez faire preuve de compassion et de sensibilité.
- Acceptez d'accueillir cet élève comme un membre de la famille.
- Même si cela peut être inconfortable dans les premiers temps, faites participer l'élève aux activités familiales ordinaires.
- Parlez régulièrement à votre élève. Manifestez de l'intérêt pour ses projets scolaires, ses activités ou ses passe-temps.
- Le NSISP a mis au point une application de passeport de l'élève que les élèves peuvent télécharger sur leur téléphone. Les élèves peuvent utiliser cette application pour prendre des photos, participer
- à des concours mensuels et se renseigner sur les activités offertes dans leur communauté. Les familles d'accueil peuvent également télécharger l'application afin de demeurer impliquées.
- Passez du temps libre avec votre élève. À l'occasion, le NSISP l'emmènera visiter des attractions touristiques de la région. Encouragez votre élève à se faire des amis à l'école et dans le quartier. Les activités scolaires et communautaires constituent une partie importante de l'expérience de votre élève en Nouvelle-Écosse. Offrez à votre élève suffisamment de transport pour lui permettre d'assister aux activités scolaires ou à d'autres activités communautaires.
- Communiquez régulièrement avec le coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil.
- Les familles qui réussissent donnent aussi à leurs élèves du temps, de l'attention et de l'amour. Ces façons de faire font du programme une expérience mémorable pour tous les participants.



## MESSAGE FINAL

Chaque année, le NSISP accueille toujours plus d'élèves et a toujours plus de succès. Tout cela est principalement dû à la merveilleuse hospitalité que les élèves reçoivent de leurs familles d'accueil. Nous aimerions vous remercier pour votre soutien continu envers notre programme et pour vos contributions inestimables au succès du NSISP. Nous espérons que vous continuerez de faire partie de notre programme.



Nova Scotia  
International  
Student  
Program

---

## FOIRE AUX QUESTIONS

### 1. Je ne peux pas prononcer le nom de l'élève que j'accueille. Que dois-je faire?

Réponse : Travaillez avec votre élève pour vous assurer de prononcer son nom correctement. Demandez-leur de vous corriger jusqu'à ce que vous le disiez correctement. Ne vous inquiétez pas si votre élève arrive et a adopté un nom canadien. Cela arrive souvent.

### 2. Mon élève participe à une activité qui exige la signature d'une dispense. Puis-je signer ce genre de document?

Réponse : Non. Les familles d'accueil ne sont pas autorisées à signer une dispense si elle est nécessaire pour qu'un élève puisse participer à une activité. Toutes les dispenses doivent être signées par les parents naturels. Les formulaires d'autorisation de l'école pour une excursion d'une journée peuvent toutefois être signés par la famille d'accueil.

### 3. Nous avons un animal de compagnie, mais mon élève ne veut pas qu'il s'approche de lui. Savait-il que j'avais un animal de compagnie?

Réponse : Oui, l'élève a été informé qu'il y avait un animal domestique à la maison dans sa lettre de bienvenue. Les animaux de compagnie sont perçus différemment selon la culture. Ne forcez pas l'élève à apprécier votre animal autant que vous. Respectez son inconfort et travaillez lentement pour que l'élève apprenne à connaître l'animal.

### 4. Dois-je emmener mon élève à l'hôpital ou est-ce que le coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil le fera pour moi?

Réponse : La famille d'accueil emmène généralement l'élève à l'hôpital, selon la situation. Si la situation exige des soins de niveau supérieur, le gardien de l'élève viendra.

### 5. Devrais-je écrire mes règlements?

Réponse : Au début, il peut être utile que l'élève puisse lire les règlements. Vos règlements devraient être les mêmes pour votre élève étranger que pour les enfants naturels du foyer.

### 6. Les choses ne se déroulent pas bien. Puis-je mettre fin à l'hébergement?

Réponse : Parfois, les choses ne fonctionnent pas entre l'élève et la famille d'accueil. S'il y a des problèmes, veuillez en parler au coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil. Si, après avoir essayé de résoudre le problème, le groupe ne s'entend toujours pas, l'élève peut être déplacé. Il ne s'agit probablement pas d'un échec et vous pouvez habituellement essayer d'héberger à nouveau.

## **7. Dois-je conduire mon élève partout?**

Réponse : Non. Cependant, nous nous attendons à ce que les élèves soient parfois reconduits en voiture, car les transports en commun sont très limités en Nouvelle-Écosse.

## **8. Les habitudes hygiéniques de mon élève sont très étranges. Comment dois-je procéder?**

Réponse : Les gens utilisent la salle de bain d'une façon différente selon leur pays d'origine. Il est préférable d'expliquer très clairement à l'élève dès le début comment les choses fonctionnent à la maison (on tire la chasse d'eau, on prend des douches une fois par jour, etc.).

## **9. Nous allons à l'église tous les dimanches. Est-ce que mon élève doit venir avec moi?**

Réponse : Non. C'est entièrement à l'élève de décider d'assister, ou non, aux services religieux. Veuillez respecter sa religion.

## **10. Mon élève a bu quelques bières lors d'une fête. Ça ne me dérange pas. Dois-je le dire à quelqu'un?**

Réponse : Oui, la consommation d'alcool est contraire aux règles du NSISP. L'élève ne sera peut-être pas renvoyé à la maison pour sa première infraction, mais fera l'objet d'une entente de comportement.

## **11. J'ai des problèmes avec mon élève. Puis-je communiquer directement avec la famille naturelle et l'agent?**

Réponse : Non, vous devez faire part de toute préoccupation ou de tout problème à votre coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil. Votre coordonnateur d'hébergement en famille d'accueil s'assurera de répondre à vos préoccupations en respectant les procédures appropriées.